

Commis en douane (H/F)

62200 Boulogne-Sur-Mer [Accéder à l'annonce en ligne](#)

CDI

Dès que possible

Temps plein

Ouvert aux personnes en situation de handicap

€ 11.07 / Heure

L'entreprise

Aujourd'hui nous recrutons pour une entreprise spécialisée dans le conseil et dans le transport maritime, 2 commis en douanes H/F. L'agence d'emploi Actual de BOULOGNE SUR MER, c'est Marjorie, Pauline et Justine qui sont à votre écoute pour vous aider dans votre recherche d'emploi et vos projets professionnels !

Devenir collaborateur intérimaire chez Actual vous assure de nombreux avantages : CE, livret d'épargne jusqu'à 12%, mutuelle...

Cette offre d'emploi vous intéresse ? Nous vous invitons à postuler via notre site en ligne ou à venir directement à l'agence pour un entretien. Innovation, excellence, humanisme, sont autant de valeurs que nous souhaitons partager avec vous !

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook : Actual Boulogne sur Mer.

Groupe Actual, créateur d'opportunités pour les entreprises et les candidats.

Le poste

Le commis sera amené à effectuer des opérations administratives d'enregistrement, d'élaboration de documents douaniers. Vous devez contrôler les liaisons administratives relatives à la circulation des marchandises vers l'Angleterre.

Le commis doit réaliser le transport et la récupération de documents sur la zone de Capécure de Boulogne sur mer / Calais / Dunkerque afin de faire la liaison avec la SIVEP pour la conformité du transport. Accompagné d'un membre de la SIVEP, vous devez vérifier les marchandises "périssables". En cas de non conformité, le commis de douane doit réagir et apporter toutes les informations (photographie en cas de casse, peut être amené à appeler les clients,...).

Le poste est évolutif. L'anglais est obligatoire (conversation avec les chauffeurs et la clientèle).

Le profil recherché

Vous voulez relever le challenge, nouveau projet sur le "brexit", nouvelle équipe, évoluer à travers une Société en pleine expansion.

Permis B OBLIGATOIRE (Un véhicule de société est fourni pour vos déplacements entre les différents SIVEP / 2 ans de permis et avoir minimum 21 ans).

Attention, 1 week-end sur 2 en astreinte. 37h / 11 jours de RTT/ prime astreinte.

CDD dans un premier temps pendant 6 mois et CDI par la suite. Langue obligatoire (l'anglais, les autres langues sont des +).